

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **12 novembre 2007**

Délibération n° 2007-4524

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Versement d'une participation financière à l'élaboration du plan de déplacements interentreprises de la zone industrielle de Techlid**

service : **Direction générale - Direction prospective et stratégie d'agglomération**

Rapporteur : Madame Rabatel

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 157

Date de convocation du Conseil : 2 novembre 2007

Secrétaire élu : Madame Samia Belaziz-Bouziani

Compte-rendu affiché le : 13 novembre 2007

Présents : MM. Collomb, Da Passano, Dumont, Charrier, Mme Vullien, MM. Touraine, Buna, Muet, Reppelin, Darne J., Colin, Mme Elmalan, MM. Calvel, Duport, Lambert, Malaval, Mme Gelas, MM. Joly, Crédoz, Abadie, Pillonel, Claisse, Barral, Mme Guillemot, MM. Laurent, David, Mmes Vessiller, Rabatel, Mailler, MM. Blein, Crimier, Passi, Allais, Assi, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Beauverie, Mme Belaziz-Bouziani, MM. Benarbia, Bertrand, Mmes Bertrix, Besnard, MM. Bideau, Bouju, Brolquier, Buffet, Buronfosse, Chapas, Chevailler, Clamaron, Collet, Communal-Haour, Mme d'Anglejan, M. Darne JC., Mme Decieux, MM. Delorme, Denis, Deschamps, Desseigne, Dubernard, Mme Dubost, MM. Durieux, Fillot, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Mme Frieh, MM. Gignoux, Gigot, Giordano, Girod, Guétaz, Mme Guillaume, MM. Guimet, Huguet, Mme Isaac-Sibille, MM. Jeannot, Julien-Laferrière, Laréal, Le Gall, Lelièvre, Lévêque, Linossier, Longueval, Mansot, Mme Marquaille, M. Marquerol, Mme Mermoud, MM. Meyer, Morales, Mme Nachury, M. Nissanian, Mme Orcel-Busseneau, MM. Pacalon, Perret, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Petitjean, M. Plazzi, Mmes Psaltopoulos, Puvis de Chavannes, M. Rémont, Mme Reynaud, MM. Rivalta, Roche, Rousseau, Roux de Bezieux, Sangalli, Sardat, Sauzay, Mme Spiteri, MM. Terrot, Tête, Thivillier, Mme Tourniaire, MM. Uhlrich, Vaté, Vincent, Mme Yérémian.

Absents excusés : MM. Bret (pouvoir à Mme Marquaille), Polga (pouvoir à M. Pacalon), Daclin (pouvoir à Mme Guillaume), Balme, Brillard (pouvoir à Mme Belaziz-Bouziani), Brochier (pouvoir à Mme Bargoin), Mmes David (pouvoir à Mme Petitjean), Decriaud (pouvoir à M. Lévêque), Desbazeille (pouvoir à M. Petit), MM. Galliano (pouvoir à M. Laurent), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Gerin (pouvoir à M. Thivillier), Gonon (pouvoir à M. Lelièvre), Imbert (pouvoir à M. Desseigne), Millon (pouvoir à M. Barthélémy), Mme Mosnier-Lai (pouvoir à Mme Reynaud), M. Nardone (pouvoir à M. Brolquier), Mme Peytavin (pouvoir à M. Chevailler), MM. Serres (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Sturla (pouvoir à M. Crédoz), Téodori (pouvoir à M. Guétaz), Terracher (pouvoir à M. Girod), Turcas (pouvoir à M. Communal-Haour).

Absents non excusés : Mme Pedrini, MM. Vesco, Barge, Béghain, Bonnard, Chaffringeon, Mme De Coster, M. Guillemot, Mmes Pallega, Pesson, MM. Philip, Rendu, Touati, Vial.

Séance publique du 12 novembre 2007**Délibération n° 2007-4524**

commission principale : développement économique

objet : **Versement d'une participation financière à l'élaboration du plan de déplacements interentreprises de la zone industrielle de Techlid**

service : Direction générale - Direction prospective et stratégie d'agglomération

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 octobre 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Depuis quelques années, la question de l'articulation des temps des salariés, des entreprises et du territoire se développe.

Dans ce contexte, la mission Espace des temps de la Communauté urbaine a été engagée dès 2002, via le programme européen Equal "Articuler les temps pour développer les compétences" piloté par Agefos-Pme, dans des démarches d'actions de services aux salariés (modes de garde d'enfants, crèches interentreprises, déplacements des salariés, offres de services divers sur les temps de pause).

Depuis 2006, des actions de démultiplication ont été engagées sur des territoires de la Communauté urbaine, en particulier dans le domaine des déplacements des salariés avec la mise en place de plans de déplacements interentreprises (PDIE). C'est ainsi que la zone artisanale de Perica sur le plateau nord et le parc technologique de Saint Priest ont mis à l'étude leur PDIE de zone afin de mutualiser les moyens, les besoins et les études préalables, d'où une économie d'échelle conséquente.

Pour l'année 2007, l'association Techlid, au service du pôle économique ouest de la Communauté urbaine, a décidé de mettre en place un plan de déplacements interentreprises afin de réduire les nuisances environnementales de la zone, organiser de façon collective les déplacements sur la zone (pour les salariés, les clients, les fournisseurs) et mieux harmoniser l'articulation des temps des salariés entre vie privée et vie professionnelle.

Un comité de pilotage a été constitué réunissant les principaux acteurs concernés (Communauté urbaine, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (Sytral), région Rhône-Alpes, Chambre de commerce et d'industrie (CCI), Apaldo, Techlid). Il convient maintenant de s'engager dans un diagnostic "transports" précis qui permettra de proposer des actions concrètes visant à constituer le plan de déplacements de la zone.

Sur ce secteur, l'idée retenue est innovante et consiste à mettre en place un poste de conseil en mobilité locale confié à un apprenti en développement local recruté par l'association Techlid, sur 18 mois, avec l'appui (coaching) d'un bureau d'études spécialisé dans le domaine des transports. Ce dispositif au service des entreprises et des acteurs institutionnels sur une durée longue permettra à la fois de continuer la sensibilisation des entreprises du secteur, de réaliser le diagnostic, de faire des propositions d'actions intra et interentreprises, mais également de suivre la mise en œuvre des actions.

Par courrier en date du 4 juillet 2007, monsieur le président de l'association Techlid a sollicité l'aide financière de la Communauté urbaine.

Cette démarche est cofinancée par l'Ademe, la région Rhône-Alpes, la Communauté urbaine et les entreprises volontaires. Le coût global envisagé pour l'opération est de 30 000 €, financé de la façon suivante :

- Communauté urbaine (mission Espace des temps) :	8 000 €
- Ademe :	8 000 €
- région Rhône-Alpes :	8 000 €
- entreprises :	6 000 €

Afin de soutenir cette démarche innovante sur un territoire de la Communauté urbaine, il est proposé d'autoriser le versement d'une subvention de 8 000 € à l'association Techlid (association au service du pôle économique ouest de la Communauté urbaine) qui pilote cette expérimentation ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve le versement d'une subvention de 8 000 € à l'association Techlid pour l'élaboration du plan de déplacements interentreprises de la zone industrielle de Techlid.

2° - Autorise monsieur le président à signer la convention correspondante.

3° - La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - espace des temps - direction de la prospective et de la stratégie d'agglomération - compte 0657 480 - fonction 020 - centre de gestion 120 400 - ligne de gestion 020131.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,